LE COMPLOT DES CAGOULARDS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une perquisition avait été déjà opérée, il y a un mois, dans l'appartement de M. Corre, par les soins de M. Maurin, commissaire de police du XVIII° arrondissement.

M. Corre, qui habite avec sa mère, est actuellement absent de Paris.

Il ne s'agit pas de détention d'armes, mais de documents.

Perquisitions et recherches en Normandie

Rouen, 27. — Le commissaire de police mobile Leoni, accompagné d'inspecteurs, s'est rendu au château de Dangu, près de Gisors, propriété de M. Pozzo di Borgo pour y perquisitionner ; cette opération n'a amené la découverte d'aucune arme ni de munitions. Un certain nombre de papiers ont été saisis et transmis à Paris.

La police mobile a d'autre part perquisitionné à Arc-la-Bataille, chez M. Baudelocque, dont la femme dirige la section féminine du Parti social français. Un revolver et des papiers ont été saisis.

Les policiers ont achevé la visite du château d'Arc-la-Bataille ; le sondage des murs et des planchers n'a amené aucune découverte.

Dans la même localité, une perquisition, commencée ce matin à 9 heures dans une scierie appartenant à M. Baudelocque, s'est poursuivie toute la journée. Les policiers ont opéré une perquisition chez M. Soulet, qui possède une propriété à Arc-la-Bataille et une autre à Saint-Aubin-le-Cauf ; ils ont saisi un fusil Mauser et deux pistolets automatiques.

Enfin, la troisième brigade de police mobile de Rouen recherche actuellement en Normandie Mme Parent, femme de l'architecte arrêté à Paris et qui doit être entendue comme témoin. Le bruit avait couru que cette personne avait séjourné au château de Saint-Léger-le-Gautier, à Plessis-Mahiet-Sainte-Opportune, dans l'arrondissement de Bernay. Mais pour le moment, on a perdu sa trace.

Les perquisitions vont se poursuivre dans le Nord

Les perquisitions opérées la semaine dernière dans le Nord de la France, relatives au complot et aux découvertes d'armes récentes, n'ont pas apporté jusqu'ici de résultats notables, malgré l'activité déployée par les inspecteurs de la 2e brigade mobile de **Lille**.

Nous avons eu la certitude hier que de nouvelles perquisitions vont être faites la semaine prochaine dans les trois départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

M. LÉO LAGRANGE a inauguré le « Train Exposition des Plaisirs de neige »

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Gare du Nord, sur le quai N° 1, est aligné, tout pimpant neuf, un train de dix wagons aux parois extérieures peintes en bleu et blanc, et orné de drapeaux. C'est le « Train-Exposition des plaisirs de la neige », que doit inaugurer M. Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux Sports et Loisirs.

Le député d'**Avesnes** est accueilli par MM. Grimpret, vice-président de la Société nationale des chemins de fer et Le Besnerais, directeur général. Etaient également présents MM. Canbournac, directeur général de la Compagnie du Nord ; Henry-Gréard, directeur général du P.O.-Midi ; Delacarte, ingénieur en chef du P. L. M. ; Ridet, ingénieur en chef de la Compagnie de l'Est ; un représentant de la Compagnie des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine.

La visite officielle du train commence aussitôt. Une décoration intérieure des mieux réussies vous présente les beautés de toutes nos régions à champs de neige. C'est une véritable invitation au voyage vers les Alpes, les Pyrénées et le Massif Central. Nous voyons aussi que le Train-Exposition sera visible dans le **Nord** et le **Pas-de-Calais**. Le 10 décembre, il sera à **Maubeuge**, d'où il rayonnera dans les principales villes des deux départements. Il sera à **Lille** les 8 et 9 janvier.

Avant de quitter le train, M. Léo Lagrange a prononcé quelques mots devant le micro :

« L'excellente initiative, a-t-il dit notamment, qui a été prise par les grands réseaux, me paraît devoir remporter le plus légitime succès. Je suis sûr que lorsque les habitants du Nord le visiteront, ils voudront se rendre dans les Alpes, les Pyrénées et le Massif. Mes compatriotes pourront ainsi connaître, eux aussi, les joies saines et variées que procurent les sports d'hiver. »

En terminant, M. Léo Lagrange a félicité une fois encore nos grands réseaux et les a remerciés d'une initiative qui montre l'esprit sportif qui les anime.

Un vin d'honneur termina l'inauguration du « Train-Exposition des plaisirs de neige » qui a quitté la gare du Nord à 16 heures, pour atteindre Chantilly, son premier arrêt.

Dans notre région, le train visitera notamment Denain, Valenciennes, Douai, Roubaix, Tourcoing, Lille, Calais. Il sera le 5 décembre, à Namur et, le 6, à Liège.

LE CONGRÈS NATIONAL DU PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE

Ce matin, à 10 h., sous la présidence de M. Périsse, de la Fédération Toulousaine, s'est ouverte la séance plénière du Congrès des Démocrates Populaires.

M. Raymond Laurent a présenté le rapport moral. Le rapporteur a insisté sur la nécessité de développer les moyens financiers du parti. Sur le plan parlementaire, des résultats significatifs ont été obtenus au point de vue politique, agricole, sociale, financière, économique, étrangère. Après avoir constaté les résultats satisfaisants obtenus dans les trois quarts des départements aux élections cantonales où le parti a gagné vingt sièges, il a affirmé l'échec de la formation du Front Populaire. « Nous ne sortirons, a-t-il dit, des difficultés où nous sommes engagés, que si une politique de concentration est réalisée, permettant d'écarter les extrêmes de droite et de gauche. Nous sommes prêts à apporter notre collaboration à ceux avec qui nous aurons pu nous mettre d'accord sur un programme précis. Nous ne concevons pas d'opposition systématique. Nous voterons toutes les mesures jugées utiles par nous, quel que soit le gouvernement qui les propose ». La séance a été levée à midi trente.

Le rapport de politique extérieure

Dans son rapport de politique étrangère, M. Pezet, député du Morbihan, constate que le monde est en guerre ou en veille guerrière. Il montre les causes profondes qui, sous l'apparente raison anti-bolchevique, ont uni pour des fins plus immédiatement utilitaires, l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Il observe ensuite qu'en dépit de leur gravité, les affaires sino-japonaise et espagnole restent encore, pour l'Europe, périphériques et secondaires. Le théâtre d'un drame éventuel reste l'Europe Centrale, d'où la nécessité de l'indépendance autrichienne et tchécoslovaque.

Il constate l'impuissance de la S.D.N. et réclame un armement d'information et de propagande devant ceux de la Russie, de l'Allemagne et de l'Italie.

UN MONUMENT AUX MÈRES FRANÇAISES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Après avoir veillé sur les enfants, ce Comité rend ainsi hommage aux mères qui, au prix des plus durs sacrifices, ont fait de leurs fils des hommes devenus l'orgueil et la force de la démocratie », explique M. Morand.

Ce monument, qui a été confié aux ciseaux des grands prix de Rome, MM. Descatoire et Bouchard, membres de l'Institut, montrera que l'âme de la France est demeurée saine et pure, parce qu'elle vénère toujours les vertus familiales et magnifie l'auguste maternité. L'œuvre symbolique des artistes serait, croyons-nous savoir, édifiée sur une des places de Paris.

Au moment de voir disparaître à jamais ce Comité d'assistance qui succéda, en quelque sorte, au Comité américain de ravitaillement créé pendant les hostilités par M. Hoover, c'est pour nous — habitants des régions envahies — un devoir sacré que d'évoquer succinctement la tâche accomplie par ces dévoués administrateurs que sont MM. Labbé, le professeur Lambret, Chevrillon, ingénieur, Gustave Dron, sénateur, aujourd'hui décédé, Béri, Delporte, receveur municipal de Lille, Dreux, président de la Chambre de Commerce de Nancy, docteur Lemarchal, de l'Aisne, docteur Surmont de Lille, Morand, secrétaire général du Comité, le docteur Paucot, conseiller technique.

Assistance discrète

L'assistance discrète s'est caractérisée par son action temporaire. Elle ne s'exerça en effet que de novembre 1918 à mai 1919 dans des conditions définies par une circulaire d'alors expliquant notamment aux différents secrétaires : « Des quantités de familles étaient autrefois indépendantes et vivaient dans l'aisance ; elles sont maintenant dans la gêne, car leur chef n'a pas encore retrouvé son activité d'avant-guerre, la plupart ont dépensé leur patrimoine ; trop fières néanmoins pour tendre la main, elles souffrent en silence. Dans d'autres, il y a un mutilé, un mort pour la Patrie, un disparu, et la famille peut parfois attendre la pension ».

Ce sont ces cas que le Comité a recherchés, reconnus, secourus.

Les goûters scolaires

A cause du régime de sous-alimentation pendant l'occupation, les enfants et plus spécialement ceux ayant plus de 6 ans, avaient particulièrement souffert parce qu'il leur avait manqué — au moment où il le fallait — la nourriture nécessaire à leur croissance. Des examens psychologiques ont montré que les enfants entre 10 et 13 avaient perdu un an et demi tant dans leur développement physique qu'intellectuel.

L'œuvre des « goûters scolaires » fut créée et, de mars 1919 à août 1920, dans toutes les écoles de toutes les localités des régions libérées, tous les enfants reçurent quotidiennement un goûter composé de lait, sucre, cacao, biscuits.

Cliniques et colonies scolaires

C'est dans le même esprit que fut fondée à **Lille**, sous la direction de M. le docteur Ducamy, l'œuvre des cliniques scolaires. Ce praticien a établi 18.000 fiches. Garçonnets et fillettes ont été examinés, leurs tares notées, leurs mensurations prises et, dans les chiffres ainsi obtenus, 6.350 enfants ont été sélectionnés comme atteints de débilité physique due au manque de nourriture. Ils reçurent quotidiennement un repas complet aux cantines scolaires. Il leur fut également délivré des médicaments, de l'huile de foie de morue, etc...

De là vint l'œuvre des colonies scolaires. A **Camiers**, dans une institution anglaise aménagée en conséquence, 6.000 enfants du Nord et du Pas-de-Calais furent hébergés. Au Sana de **Zuydcoote**, 1.500 écoliers des autres départements libérés passèrent leurs vacances.

Les consultations de nourrissons

Mais, bientôt, une recrudescence de la natalité se dessinait. Il fallut alors penser à ces enfants qui allaient naître dans les ruines, dans de très mauvaises conditions matérielles, issus de mamans non remises de la période de sous-alimentation et de trotures morales qui allaient faire d'elles de très mauvaises nourrices.

Multiplier et sauver les berceaux, telle fut la seconde formule de vie nationale qui inspira l'action du Comité en 1920.

La consultation de nourrissons était née. 620 postes furent créés groupant 48.000 bébés et mamans.

Mais cette œuvre devait apporter au Comité un enseignement car certains enfants — trop d'enfants, venaient au monde chargés d'une lourde hérédité. C'est alors que fut fondée la consultation prénatale dont l'effort permit de surveiller 19.000 gestantes et sauva la vie à 400 enfants au minimum.

Radium, enfants arriérés, etc...

L'activité de ce Comité ne s'est pourtant pas limitée aux œuvres qu'il avait créées. Partout où il pouvait intervenir, soit pour améliorer les conditions d'existence des tout-petits, soit pour aider la science dans ses recherches, il le fit avec la générosité qu'exigeait l'étendue des misères humaines sur lesquelles il se penchait.

En 1920 il faisait un premier don de 150 milligrammes de radium pour le traitement du cancer. En 1931, il remettait à l'Université de Lille, pour être affectés au Centre anticancéreux du Nord, 750 milligrammes de radium. En 1934, le Comité faisait à ce même organisme un nouveau don de 4 grammes de radium. Nul n'igorne le prix très élevé du radium et une acquisition aussi massive de ce métal précieux montre jusqu'à quel point le Comité a toujours entendu seconder les recherches entreprises pour la guérison d'un mal redoutable. Cette volonté, il l'affirmait à nouveau en 1935 en prenant une large part à l'achat d'un appareil de télécuriethérapie. A la demande de M. Delporte, receveur municipal de Lille, il affectait un crédit de 500.000 fr. à la rééducation des enfants arriérés. Peu après, enfin, ce même Comité allouait 200.000 fr. au préventorium de Saint-Jans-Cappel.

Voici donc évoquée la prestigieuse existence de ce beau Comité d'assistance aux régions libérées que M. Edmond Labbé quitte avec regret, mais aussi avec un sentiment, très légitime, d'ailleurs, de fierté.

« Notre tâche est terminée, nous disait-il lors de son dernier voyage à **Lille**, mais notre Comité laisse une belle carte de visite après lui et qui restera comme un suprême hommage de reconnaissance aux mères qui ont tant fait pour que leurs fils deviennent de bons serviteurs du pays, travaillant ainsi à la cause de la résurrection des régions libérées. Et c'est la raison pour laquelle nous avons voulu, d'accord avec mon grand ami le professeur Lambret, accomplir envers elles ce dernier geste de reconnaissance que sera l'édification d'un monument national ».

R.L.

Le Réveil Illustré 20 Pages 0.40
paraît le Mercredi
EN VENTE PARTOUT

LE DÉRAILLEMENT DE CALAIS-TRIAGE

Jamais deux sans trois, ont l'habitude de dire à Calais les enquêteurs chargés de se renseigner sur les événements qui défraient la chronique des actualités.

Cette constatation, souvent douloureuse put être faite, cette fois encore à propos des accidents de chemin de fer qui se sont produits dans notre ville.

Après le déraillement du pullman belge, qui occasionna, il y a quelque trois semaines la mort du chauffeur et du mécanicien de ce convoi, après le déraillement d'une locomotive en plein « bled » au delà du passage à niveau du Pont-du-Leu, nous avons eu, hier, le troisième accident du même genre avec cette circonstance aggravante sur le second qu'un employé de la Compagnie y a perdu la vie.

A l'entrée de Calais-Triage

Le train de marchandises 7001, formé de 40 wagons chargés de 561 tonnes de matériaux et divers, dont tout le personnel avait été renouvelé à **Hazebrouck**, arrivait à petite allure à 6 h. 15, à l'entrée de Calais-Triage, pour gagner les voies de la petite vitesse.

L'aiguilleur actionna de sa cabine le dispositif qui sembla fonctionner normalement.

Pourtant, tandis que la locomotive s'engageait sur sa voie normale, le tender déraillait et le fourgon qui suivait se retourna complètement.

Le mécanicien renversa aussitôt la vapeur et le convoi stoppa.

Pris sous le tampon

On eut pu croire que l'accident ne devait avoir que des conséquences matérielles. Il n'en était rien : le chef de train, M. Gustave Haëse, 43 ans, du dépôt d'Hazebrouck, marié, père d'une fillette, demeurant au 6 de la rue du Violon d'Or, à Hazebrouck, sentant le wagon basculer, avait voulu sauter sur la voie. Il le fit assez rapidement pour toucher le sol avant le renversement de la voiture, mais il dut avoir une seconde d'hésitation qui lui fut fatale.

Le wagon, se retournant, le malheureux cheminot se trouva pris sous le tampon gauche qui lui broya littéralement le corps.

Le mécanicien du train, M. Albert Delobel, 52 ans, aidé du chauffeur Paul Besson, 35 ans, du dépôt de Lille-Délivrance et demeurant avenue de La Délivrance, à **Lomme-lez-Lille**, qui n'avaient été que légèrement commotionnés, descendirent de la machine et se portèrent vers le wagon sinistré.

Ils ne purent que constater la mort affreuse de leur collègue pour lequel aucun secours n'était plus nécessaire.

Ajoutons que sans se renverser, le dernier wagon sortit également des rails.

L'alarme ayant été donnée, plusieurs employés et cheminots arrivaient à leur tour, bientôt suivis par le haut personnel de la compagnie, du service technique et un peu plus tard, par M. Peudeplèce, commissaire spécial et les gendarmes.

Un morceau de mâchefer

Les premiers résultats de l'enquête firent apparaître — du moins, on le croit — la cause stupide, dépendant de ces imprévisibles aléas qui jouent un si grand rôle dans la destinée des pauvres humains, de ce lamentable drame.

On a retrouvé, écrasé dans l'aiguille un morceau de mâchefer pétrifié sur lequel était passée la machine, mais qui, gênant le jeu normal du dispositif, avait fait sauter des rails, les roues du tender et du fourgon de tête.

De là, la catastrophe.

Sur les lieux de l'accident

Au moment où nous arrivons sur les lieux du Parquet où l'on attend la descente du Parquet de Boulogne-sur-Mer, nous notons parmi les personnalités présentes : MM. Lucien Vadez, maire de la Ville de Calais ; Gaston Moiret et Gerschel, conseillers d'arrondissement ; Eugène Fiévet, Maurice Parmentier, adjoints au maire ; Peudeplèce, commissaire spécial ; Droiton, commissaire Central Moissat, Dieu, commissaires de police d'arrondissement ; adjudant Roger, de la brigade de gendarmerie de Calais ; Verschoore secrétaire général de la mairie ; Darblay, inspecteur de l'exploitation de la Compagnie du Nord ; Poulain, chef principal des gares de Calais ; Hainaut, sous-chef de gare aux Fontinettes ; Fourgaux, sous-chef principal des gares de Calais ; Roviet, chef du dépôt ; Magniez inspecteur du contrôle de l'Etat ; Provins, officier de paix ; Vigne, capitaine des sapeurs-pompiers, etc..

Tous se livrent soit à des investigations, soit à des commentaires techniques qu'enregistrera tout à l'heure le Parquet de Boulogne.

Celui-ci, qui descendit vers 9 h. 30, était représenté par M. Marraud, procureur de la République ; Fiamma, juge d'instruction ; Leroy, greffier, accompagné du capitaine de gendarmerie de Boulogne-sur-Mer.

Les magistrats passèrent un examen minutieux de la voie et consignèrent les détails propres à déterminer les responsabilités et les circonstances de l'accident.

Les constatations terminées, M. Marraud étant allé s'incliner devant le corps de la victime, donnait l'ordre de la dégager.

Au chalumeau...

Avec d'infinies précautions, pour ne pas brûler les restes sanglants de l'infortuné cheminot, les spécialistes du service autogène découpèrent le tampon au chalumeau.

Les macabres débris furent déposés sur une civière et transportés par le fourgon sanitaire, à la morgue de l'Hôpital.

Mme Haëse, prévenue avec les ménagements d'usage arrivait une heure plus tard.

Image même de la douleur, la pauvre femme était effondrée et on devine quelle scène douloureuse la mit en présence des restes informes du compagnon de sa vie.

Ajoutons, pour compléter le détail du déraillement que la machine, sans le réflexe rapide du mécanicien, risquait d'aller s'emboutir sur une rame de wagons qui stationnaient à quelques mètres seulement du lieu de l'accident et que, d'autre part, les voies où il se produisit n'étant pas empruntées par les rapides, le service des trains de voyageurs s'effectua normalement.

Le corps de M. Haëse a été dirigé sur Hazebrouck

Dans l'après-midi d'hier les Pompes Funèbres Générales ont procédé à la mise en bière du corps de M. Haese.

Le cercueil, placé dans un wagon plombé, a quitté **Calais** le soir même, à destination d'**Hazebrouck**.

Une équipe d'ouvriers du dépôt a procédé au rajustement des voies et des aiguilles, puis a remis sur les rails le wagon renversé et la voiture suivante.

L'émotion à Hazebrouck

La pénible nouvelle de l'accident a été connue à Hazebrouck dans la matinée.

M. Victor Haese (dit aussi Clement), 43 ans, demeurant à Hazebrouck, rue du Violon-d'Or, 61, époux de Mme, née Antoinette Boncoure, père d'une fillette Germaine, née le 12 juin 1927, était très estimé de ses compagnons et jouissait à Hazebrouck de la considération générale; la nouvelle de sa mort a produit une vive émotion et parmi le personnel de train et parmi la population.

M. Haese était entré à la Cie du Chemin de fer du Nord le 4 février 1919 en qualité de conducteur à Hazebrouck ; le 1er mai 1929 il fut nommé chef de train et affecté à la gare de Saint-Pol. Il revint à Hazebrouck en juillet 1936.

M. Haese avait pris son service dans la nuit de vendredi à samedi avec son compagnon, M. Marcel Cœur ; il se trouvait en tête du train de marchandises 7001, à destination de Calais, qui avait quitté Hazebrouck à 3 heures du matin.

Un audacieux voleur, auteur de nombreux méfaits dans notre région, a été arrêté à Lille

DÉJA PLUSIEURS FOIS CONDAMNÉ, IL S'ÉTAIT SIGNALÉ A NOUVEAU PAR DES VOLS COMMIS A LILLE, LENS ET NIEPPE

Un dangereux individu, auteur de nombreux et récents méfaits particulièrement à **Lille**, a été arrêté vendredi soir, par la police lilloise.

Cet individu, Albert Cocq, âgé de 26 ans, originaire de **Caestre**, tentait de commettre un nouveau larcin lorsque le propriétaire d'un immeuble, M. Sauty, épicier, 69, rue Léon-Gambetta, entendit du bruit dans sa cave. Il s'y rendit aussitôt et y aperçut un homme qui cherchait à se cacher.

M. Sauty alla quérir la police et les agents Lacherez et Lavaine appréhendèrent l'individu qui portait sur lui tout un attirail de cambrioleur.

Le lendemain, la prise s'avéra bonne. Pressé de questions, habilement interrogé par M. Entremont, chef de la Sûreté et plusieurs inspecteurs, l'individu avoua de nombreux vols commis dans la région.

C'est ce dangereux personnage qui pénétra jeudi dernier dans une épicerie de la rue Jules-Guesde à Lille. Mme Demol l'a formellement reconnu. Cette dernière qui avait entendu un bruit insolite s'était levée et se trouva face à face avec un individu, qui avait la figure à moitié masquée par un linge et qui brandissant un couteau lui cria : « Si tu avances, je te tue ».

Mme Demol s'était enfuie, se réfugiant dans sa chambre et l'inconnu disparut.

Déjà, le 22 courant, le même individu pénétra dans la même épicerie en l'absence de la commerçante et y déroba 170 fr. contenus dans le tiroir-caisse.

Quelques jours avant, une tentative semblable avait été commise chez Mme Rose Berdellé, épicière, 72, rue de Loos. C'était le mardi 23 novembre.

Là, Cocq se cacha dans la boutique de l'épicière et derrière un comptoir attendit patiemment que la nuit vint. Un bruit... l'épicière se rendit dans son magasin. L'individu se jeta sur elle, la serrant à la gorge. Cent soixante-dix francs, furent le fruit du larçin ainsi que quelques objets alimentaires.

Le repris de justice est également l'auteur d'un vol commis le 20 novembre dernier, chez M. Hubert Hertault, horloger, 10, rue d'Emmerin à **Lille**.

Fracturant une porte vitrée, après avoir cisaillé un grillage, l'individu pénétra dans la cuisine et en l'absence du propriétaire fit le tour de la maison. Il quitta les lieux après avoir fouillé tous les meubles, emportant plusieurs vêtements, une montre et une chaîne d'une valeur de 750 francs.

Un autre vol et toujours dans les mêmes conditions a été commis par lui dans la nuit du 27 au 28 août, au domicile de M. René Marsil, marchand de pommes de terre, 73, Boulevard de la Moselle à **Lille**.

Ce dernier, son ex-employeur constata la disparition de treize cuillers à café, douze couteaux différents objets et une échelle qu'il abandonna plus tard.

Le malfaiteur Albert COCQ entouré des Inspecteurs de la Sûreté Lilloise.

A Nieppe et à Lens

De minutieuses recherches devaient faire découvrir ses exploits à **Nieppe** et à Lens.

Dans cette dernière ville il prit 60 fr dans le tiroir-caisse de M. Édouard Holvoet, cafetier 37, rue de la Paix. C'était le 31 octobre.

Surpris par la belle-sœur du tenancier il avait été arrêté sur le champ et remis à la police.

A la suite de ses derniers exploits commis à Lille et « déclara-t-il, pour aller quérir du travail » il se rendit le 26 novembre à **Armentières** en autocar, d'où il gagna **Nieppe**. Rôdant à travers la campagne, à quelques centaines de mètres de la gare, il pénétra à l'intérieur d'une ferme par une fenêtre ouverte.

Saisissant un coffret en acier, il l'emporta dans un champ. Ce dernier contenait 2 livrets militaires, l'un au nom de M. Victor Notteau, 3 livrets de caisse d'épargne dont l'un appartenait à M. Jean Cousin.

Vendredi soir, jour de son arrestation, vers 20 h., il avait tenté de voler chez Mme Desnoulet, commerçante, 101, rue Solférino à **Lille**.

Cocq a reconnu hier être l'auteur des méfaits que nous venons d'énumérer.

Il a déjà été condamné quatre fois pour vol, la dernière fois, à **Hazebrouck**, en octobre 1935, à 18 mois de prison.

De mauvais renseignements ont été recueillis sur son compte.

A l'âge de 10 ans, il connaissait déjà la pratique du vol, ce qui nécessita son envoi dans un patronage de Marcq-en-Barœul.

Après son interrogatoire et les nombreuses confrontations qu'il a subies il a été envoyé au parquet de Lille et écroué à la prison de Loos.

UNE DÉLÉGATION DE L'U. D. DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD A ÉTÉ REÇUE PAR M. WILLIAM BERTRAND

Paris, 27. — M. William Bartrand, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, a reçu cet après-midi une délégation de l'Union Départementale du Syndicat des Ouvriers du Nord, conduite par M. Georges Dumoulin, secrétaire général de l'Union des Syndicats du Nord, venue l'entretenir des questions corporatives, notamment du chômage, de la loi sur la conciliation et l'embauchage, de l'application des congés payés, ainsi que d'un projet concernant l'embauchage et le débauchage et la retraite des vieux travailleurs.

Le XV° Concours Fédéral de Coqs du 5 décembre à Hazebrouck

Le 15e concours fédéral de coqs aura lieu dans la salle municipale des fêtes d'Hazebrouck, place Georges-Degroote, sous la présidence d'honneur de M. le maire d'Hazebrouck, de M. Guillement-Billet, président de la Fédération et des vice-présidents de la Fédération.

La mise au parc aura lieu à 10 h. ; 25.200 fr. de prix sont prévus. Le tirage au sort se fera le samedi 4 décembre, à midi, au café de la Bourse, Grand Place, siège du Gallodrome Hazebrouckois, sous la présidence de M. Guillement. A l'issue du concours, distribution des prix au café de la Bourse. Un garage d'autos sera installé place Georges-Degroote, à proximité de la salle des fêtes. 48 sociétés ont fait parvenir leur adhésion.

LES SOCIETES ENGAGES

Le Mouchon, de **Templeuve** ; Hubert Lepiat, de **Bruay** ; Chocolat, de **Lille** ; **La Jambe, d'Hellemmes** ; Louis Fallet, de **Lomme** ; Paul Levoy, **Hazebrouck** ; Les 4 Saisons, **Hazebrouck** ; Le Gallodrome, **Steenvoorde** ; Les Fraises, **Calais** ; Les Amis du N° 8 de **Lens** ; La Commission, de **Calais** ; L'Hôtel, d'**Ardres** ; Le Gallodrome du Lion d'Or, **Calais** ; Les Fines Plumes, **Calais** ; Adylle Dekeukelaede, de **Lambersart** ; Les Anciens Combattants, de **Molinghem** ; Les Deux Amis, **Hesdin** ; La Bonne Friture, **Merville** ; Les Ambulants, **Haubourdin**; Les Francs Amis de **Pernes** ; L'Abattoir, de **Lens** ; La Boucherie, d'**Ames** ; Haccart, de **Liévin** ; L'Abattoir, de **Berck** ; Les Fines Plumes, **d'Aire-sur-la-Lys** ; Vandal, d'**Auchel** ; Les Petits Bleus de **Merville** ; Les Amis de **Ferques** ; Marcel Dupont, de **Merville** ; Les Retifs de **Lillers** ; Castelain, **d'Aubers** ; Duquesnoy, de **Béthune** ; Les Amis du **Doulieu**; Louis Codron, du **Bizet** ; Sac à Poil, **d'Hersin** ; Les Pavillons, **Hellemmes** ; Riquart, de **Béthune** ; Les Fuyards, de **Bullion** ; Libessart, de **Paris** ; Dutoit, de **Lomme** ; Les Amis, **St-Pol-sur-Mer** ; V. Debée, **St-Pol** ; René Hamez, **Zegers-Cappel** ; L'Auberge de la Basse-Ville, **Dunkerque** ; Casimir de **Fromelles**.

UNE NOUVELLE ŒUVRE SOCIALE DANS LE NORD

UNE DOTATION aux Chefs de Famille

Le Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing nous communique la note suivante concernant la création d'une nouvelle œuvre sociale :

« Les Allocations Familiales, créées en 1919 par le Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing, ont rendu des services importants : jusqu'à ce jour, les bénéficiaires ont reçu plus de 330 millions de francs. Elles ont été modifiées plusieurs fois et, depuis l'année dernière, le Consortium intervient auprès de la Commission départementale pour que les taux minimums légaux soient augmentés. Le résultat de cette intervention ne saurait tarder, puisqu'il ne dépend plus que de la bonne volonté assurée des administrateurs des Caisses de Compensation du Nord, et de l'acceptation du Ministre du travail.

» Mais les patrons groupés dans le Consortium veulent faire plus et mieux : ils veulent honorer tout particulièrement la Famille. Et ils veulent l'honorer moralement et matériellement, dès maintenant, en créant « une *Dotation aux Chefs des Familles françaises* », accordée de plein droit au père, à la mère veuve, ou à l'aîné d'orphelins de père, dont le seul salaire subvient aux besoins de la famille.

» La Dotation sera payée aussi longtemps qu'un salaire supplémentaire ne sera pas joint à celui du chef de famille par un travail extérieur de la mère, par un commerce, ou par l'âge de 14 ans atteint par l'enfant ou l'aîné des enfants.

» *La Dotation est de 300 francs par mois* ; tous les ouvriers, employés, contremaîtres, et directeurs peuvent en demander le bénéfice, quels que soient leur rémunération et le nombre de leurs enfants, *s'ils ont la qualité de chef de famille* telle qu'elle est définie ci-dessus. Leur nombre dépasse déjà 5.000.

» *La Dotation aux Chefs des Familles Françaises* prendra effet du 1er janvier 1938 ; elle sera payée dans les usines à la fin de chaque mois, et ses charges financières seront réparties également entre tous les patrons, par compensation.

» Ajoutons que, dans les familles des ouvriers et des ouvrières — travaillant dans les 400 Etablissements industriels du Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing — il y en a : 62 % ayant 1 enfant au-dessous de 14 ans ; 22 % 2 enfants ; 8,38 % 3 enfants ; 3.63 % 4 enfants ; 1,77 % 5 enfants ; 1.09 % 6 enfants ; 0,42 % 7 enfants ; 0.17 % 8 enfants ; 0,12 % 9 enfants ; 0,01 % 10 enfants ».

Les Accidents de la Route

Un piéton mortellement blessé par une auto à Lille

Vendredi soir, une automobile stationnait dans un endroit désert de l'allée des Marronniers, près du Pont du Petit Paradis à Lille. Son propriétaire était au volant. Il aperçut soudain dans le rétroviseur un homme qui s'approchait derrière l'auto et cherchait à regarder dans la voiture.

Intrigué par cette présence insolite, il démarra, mais malheureusement, dans sa précipitation, il embraya en marche arrière. Après quelques mètres il repartit en avant.

En route, il se souvint du choc ressenti au départ et, pressentant qu'un accident s'était produit, il alla prévenir le commissariat central. M. Mathieu envoya des agents sur les lieux. Ils retrouvèrent, baigné de sang, un homme étendu sur le dos. La victime fut transportée à l'Institut médico-légal, le docteur Bataille releva une fracture du crâne qui occasionna une mort instantanée.

Dans la matinée d'hier on apprit qu'il s'agissait de M. Jean Roussel-Coudrois, demeurant 191, rue des Postes.

Une enquête a été ouverte.

LE NOUVEAU CONSUL GÉNÉRAL DE POLOGNE A LILLE A REÇU LE COMITÉ DE L'ALLIANCE FRANCO-POLONAISE DU NORD DE LA FRANCE

M. Alexandre Kawalkowski, ayant depuis quelques semaines pris possession à **Lille** de ses fonctions de consul général de Pologne, le Comité de l'Alliance Franco-Polonaise du Nord de la France a tenu à lui faire, hier matin, une visite de courtoisie. La délégation de ce groupement était composée de MM. Francis Decaux et Louis Christiaens, vice-présidents ; le chanoine Leman ; J.-S. Debus, secrétaire général ; Louis Callens, trésorier ; R. Uszpolewicz, secrétaire adjoint. M. René Reubrez était excusé.

Au nom de l'Alliance Franco-Polonaise, Decaux exprima au nouveau représentant de la grande République amie, des souhaits de bienvenue et l'assura de son désir de poursuivre une amicale collaboration en vue de développer encore la connaissance mutuelle des deux peuples et de raffermir leurs liens d'amitié.

Le consul général de Pologne qu'accompagnait M. Jean Ilawinski, consul, déclara pour sa part qu'il attachait une particulière importance à l'action de l'Alliance Franco-Polonaise, dont il apprécie l'œuvre déjà accomplie. M. Kawalkowski porta alors un toast à la prospérité de l'Alliance Franco-Polonaise et à l'heureuse réalisation de ses projets.

Cette réception se déroula dans une atmosphère des plus cordiales.

L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DU COMMERCE DE DÉTAIL DES BOISSONS DU NORD

Hier, une importante assemblée des débitants de boissons s'est tenue dans une des salles du sous-sol de la mairie de **Lille**.

Plus de 350 délégués avaient tenu à prendre part aux débats. La séance fut très animée ; en effet deux tendances s'étaient manifestées au sein de l'assemblée. Des discussions passionnées s'engagèrent.

M. Morelle, qui présidait, s'employa à apaiser les divergences de vue et à réaliser l'unité devant le péril commun. Une résolution fut unanimement adoptée tendant à envisager uniquement l'intérêt général de la corporation et à obtenir enfin la liberté commerciale sans laquelle la corporation s'étiolera.

Plusieurs rapports furent apportés qui résumèrent les démarches auprès de M. Blum et des Pouvoirs publics les plus qualifiés. Des interventions réclamèrent une action collective, immédiate et énergique.

Une grande manifestation a été envisagée pour le 12 décembre, à **Lille**.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 28 novembre. Soleil : Lever, 7 h. 20 ; coucher, 15 h. 57; Lune : Lever, 2 h. 44 ; coucher, 13 h. 30. Fête du jour : Avent.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 27 novembre, à 17 h.. Baromètre : 766 mm. 6 ; baisse depuis la veille, à 17 h. 30 : 0 mm. 7 ; Thermomètre : Fronde : 6.4 ; Minima : 2.2 ; Maxima : 7.1; Etat hygrométrique : 85 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 30: 0 mm. 1; Modérée ; Direction des nuages : Nord ; Etat du ciel : Couvert ; Prévisions pour aujourd'hui: Assez froid ; belles éclaircies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. Région Nord. — Temps nuageux et brumeux ; quelques petites pluies ou bruine ; neige dans les régions situées au-dessus de 800 mètres ; Vent variable faible, Nord-Est dominant. Minimum de température en hausse de 2 à 3 degrés sur la veille.

Calendrier Historique

1520. — Fernando de Magalhaens (ou Magellan), en explorant la côte du Brésil et l'Argentine, découvre enfin le détroit, long de 600 kilomètres, qui porte son nom. Il sera le premier parmi les Européens qui naviguèrent sur la partie occidentale du Pacifique.

1721. — Exécution du bandit Cartouche, à qui son caractère chevaleresque avait acquis une véritable popularité.

1806. — Un corps de l'armée française, commandé par Murat, s'empare de Varsovie qui appartenait à la Prusse depuis la deuxième partage de la Pologne.

1806. — La Russie déclare la guerre à la France.

1825. — Mort du général Foy, qui avait pris aux guerres de l'Empire une part glorieuse. Sous la Restauration, il fut l'un des plus éloquents orateurs du parti libéral à la Chambre des Députés. Sa mort fut considérée comme un deuil national et une souscription, alors ouverte en faveur de sa famille, produisit près d'un million.

1898. — A la Conférence de Paris, l'Espagne accepte les conditions de paix des Etats-Unis d'Amérique.

1916. — Mort tragique d'Emile Verhaeren qui est broyé par un train en gare de Rouen. Il fut l'un des plus grands poètes belges de langue française. Symboliste et romantique à la fois, il écrivit surtout en vers libres.

1916. — Commencement de la retraite générale roumaine devant une forte armée d'invasion allemande commandée par le général Mackensen ; le gouvernement quitte Bucarest pour Jassy.

1922. — Cinq ex-ministres grecs, ainsi que l'ancien généralissime, accusés de haute trahison lors de la débâcle grecque en Asie Mineure, sont condamnés à mort par la cour martiale et exécutés le même jour.

1935. — L'impératrice du Japon a donné le jour à un second fils. Conformément à la tradition observée par les souverains japonais, l'Empereur a fait don au jeune prince d'un poignard.

DES NOCES D'OR ET NOCES D'ARGENT DANS UNE MÊME FAMILLE DE LA COMMUNE DE LALLAING

C'est le samedi de Sainte-Barbe 4 décembre prochain qu'un brave ménage d'honnêtes mineurs de Lallaing : M. et Mme *Ovide Lenglin-Wagon*, fêtera ses cinquante années d'union dans la concorde et le travail.

Le même jour, l'aîné des six enfants de papa et maman Lenglin : M. Ovide

M. et Mme Ovide LENGLIN qui fêteront leurs noces d'or

Lenglin, 53 ans, et son épouse fêteront, eux aussi, leurs noces d'argent.

A cette manifestation, qui avait d'abord été prévue intime, familiale, s'associera toute la population de Lallaing ainsi que le maire, M. Alphonse Caudron, et le Conseil municipal.

Après la traditionnelle messe de Sainte Barbe, M. l'abbé Balédent, curé de Lallaing, dira une messe spéciale à l'intention de ces braves gens et ensuite, le cortège, conduit par la Musique de Lallaing, sera invité à se rendre dans la salle municipale des fêtes, où les vins d'honneur seront offerts aux jubilaires.

L'ASSEMBLÉE DES EXPERTS-COMPTABLES DU SYNDICAT NATIONAL S'EST TENUE HIER A ARRAS

Les experts-comptables du Syndicat national ont tenu hier samedi à **Arras**, en l'une des salles de la chambre de commerce, une assemblée générale extraordinaire où il ne fut question que de la réglementation de la profession.

Après une allocution de bienvenue de M. Valentin, président de la section du **Nord, Pas-de-Calais** et **Somme**, et un rappel de la question magistralement esquissée de la réglementation de la profession, M. le président Evezard fit l'historique de la profession d'expert-comptable. Il rappela les vicissitudes qu'elle a entraînées depuis la guerre et définit le vrai rôle et la véritable figure de l'expert-comptable.

Il donna lecture d'un projet de réglementation de la profession soumis actuellement à l'approbation des pouvoirs publics et que tous les experts-comptables espèrent voir adopter dans un très bref délai. C'est sur l'assurance que le statut de l'expert-comptable verra le jour que les membres du Syndicat national gagnèrent l'hôtel du Commerce où un excellent repas leur fut servi.

On remarquait à la table d'honneur : MM. Evezard, président national ; Valentin, président de la section Nord, Pas-de-Calais, Somme ; Leroy et Lagoutte, vice-présidents ; Teillet, secrétaire ; Alglave, administrateur ; Conia, membre du Conseil central de discipline, et les représentants de la Somme, MM. Gatineau, Lefebvre, Cottray et Dacheux.

Le banquet s'est terminé par des chansons et des monologues.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT

« DEDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX